



Conseil municipal de Sceaux sur Huisne

Séance du 22 janvier 2016

Convocation du C.M. : 15/01/2016
Affichage : 27/01/2016

Le vendredi 22 janvier 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire

Etaient présents : MM. Denis SCHOEFS, Mmes Marie-Line TISON, Isabelle CANTY, Jocelyne ISSARTIAL, Régine JACQUEMIN, , MM. Roger-Jean BÉALAY, Jérémie CANTY, Éric DESCOMBES, Éric LECOMTE, Yannick ROULEAU

Absents excusés : MM. Didier LOUVEAU, Claude LABORDE, Maurice RAYER, Mmes Servanne JAKUBOWSKI, Julie FONTENEAU

M. Didier LOUVEAU et Mme Servanne JAKUBOWSKI ont donné respectivement procuration de vote à Mmes Marie-Line TISON et Isabelle CANTY

Secrétaire de séance : Mme Régine JACQUEMIN

M. le Maire interroge l'assemblée présente : après consultation, le compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal du 11 décembre 2015 n'appelle aucune observation de sa part.

☞ Lotissement communal « Le Chêne Galon »

Point sur l'avancement des travaux paysagers

Travaux en cours de réalisation : Plantation des végétaux de la haie champêtre dans les parties préparées et mise en place des piquets de protection en rive du champ en culture.

Point sur la commercialisation

M. le Maire informe le conseil qu'à ce jour six terrains sont réservés ou vendus (lots 7-8-12-14-15-17), deux permis de construire sont délivrés et un est en cours d'instruction. D'autre part, un acte de vente et trois compromis de vente sont signés chez Me COUBARD.

☞ Effacement des réseaux aériens et éclairage public rue de l'Ecole

Point sur l'avancement des travaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens sont terminés. L'entreprise GT Réseaux Sarthe câblera le réseau à compter du lundi 25 janvier. L'entreprise DELANDE procédera à la pose des lampadaires à compter du mardi 26 janvier. La basculement de l'énergie du réseau aérien vers le réseau souterrain interviendra le 29 février. La reprise des tranchées en enrobés sera réalisée prochainement.

☞ Balayage mécanisé des rues

Choix du prestataire

M. le Maire explique que l'entreprise PESLIER, qui assurait le balayage mécanisé des rues du bourg, a demandé de résilier le contrat annuel qui le liait à la commune du fait qu'il n'avait plus que la commune de Sceaux comme client dans ce secteur de la Sarthe.

Après consultation de prestataires réalisant ce type de travail pour le balayage / aspiration des caniveaux des rues à raison de 6 passages par an y compris la prise en charge des déchets

Après prise de connaissance des offres reçues,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

décide de porter son choix sur l'entreprise LEDRU de La Milesse (72650) pour un montant de 990,00 € HT, soit 1 089,00 € TTC (TVA : 10%),

autorise M. le Maire à signer le devis à intervenir.

☞ **Rénovation énergétique de la mairie**

Mise en place d'un thermostat d'ambiance : choix du fournisseur

M. le Maire explique que suite à l'audit énergétique réalisé par le BE Thermiques Canty, il y a lieu de remplacer la régulation générale de la mairie par un matériel de nouvelle génération.

Après consultation d'entreprises et prise de connaissance des offres reçues,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

décide de porter son choix sur l'entreprise SAS TARAULT de La Ferté-Bernard (72400) pour un montant de 220,65 € HT, soit 264,78 € TTC,

autorise M. le Maire à signer le devis à intervenir.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016 – Opération n° 89 : Rénovation énergétique de la mairie.

☞ **Maintenance du matériel de sécurité incendie des bâtiments communaux**

Choix de l'entreprise

M. le Maire explique que du fait du manque d'offres reçues pour la maintenance des installations, l'attribution de la prestation est reportée à une réunion de conseil ultérieure.

☞ **Signalisation temporaire de chantier**

Acquisition de panneaux : choix du fournisseur

M. le Maire explique que l'agent technique ne dispose pas de signalisation conforme lors d'intervention sur domaine public et qu'il y a lieu d'acquiescer des panneaux et ensembles de signalisation temporaire.

Après consultation de fournisseurs et prise de connaissance des offres reçues,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

décide de porter son choix sur la société SIGNAUX GIROD d'Avranches (50300) pour un montant de 998,66 € HT, soit 1 198,39 € TTC,

autorise M. le Maire à signer le devis à intervenir.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016 – Opération n° 50 : Panneaux-lieux-dits-signalisation.

☞ **Réserves foncières**

Acquisition de parcelles de terrain

Par délibération du 22 mai 2015, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à faire une proposition de prix et à négocier l'achat des parcelles cadastrées AB 615 et B 600 situées respectivement en zone AUh et AU du PLU.

M. le Maire refait l'historique des négociations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

émet un avis favorable,

décide l'acquisition des deux parcelles cadastrées section AB 615 et B 600 d'une superficie totale de 9616 m² environ, appartenant à Mme de Massary « LaTournelle » 02210 Coincy, au prix de 6 € le m²,

décide la création d'une voirie d'au moins six mètres d'emprise pour desservir les parcelles B 243 et B 602 lors de la viabilisation de la parcelle B 600

autorise M. le Maire à signer l'acte à intervenir en l'étude de Maître Jean-Pierre PERDRIEL, notaire à Tuffé, délégation est donnée à M. Didier LOUVEAU, adjoint, pour signature en cas d'empêchement de M. le Maire.

Le coût total de l'acquisition des deux parcelles, hors frais de notaire, s'élève à 57 696 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016 – Opération N° 43 - Réserves foncières.

☞ Relais Assistants Maternels communautaire

Convention de mise à disposition des locaux

M. le Maire explique que dans le cadre de la mise en œuvre des ateliers itinérants et des permanences sur différentes communes de la Communauté de Communes suivant un calendrier préétabli pour l'année 2016, il y a lieu de mettre à disposition des animateurs la salle de réunion de la bibliothèque pour les permanences d'une part, et la salle des fêtes pour les ateliers, d'autre part.

Ces locaux sont mis à disposition gratuitement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

émet un avis favorable,

autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux

☞ Droit de préemption urbain

Vente de parcelle au lotissement de la Huchottière

M. le Maire informe le conseil de la vente du lot n° 8 dans le lotissement de la Huchottière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

décide de ne pas préempter pour ce terrain.

☞ Personnel communal

Création de poste de rédacteur principal 1^{ère} classe

Pour les besoins du service, étant donné le départ à la retraite de Mme Catherine BACHELIER, attachée territoriale, M. le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi de secrétaire de mairie,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

décide de créer un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet avec effet au 29 février 2016

décide de modifier ainsi le tableau des emplois

décide d'inscrire au budget les crédits correspondants

☞ Budget 2016

Orientations budgétaires

M. le Maire rappelle au conseil que les baisses de dotation de l'Etat ont un impact sur les finances communales : la baisse prévisionnelle de dotation forfaitaire en 2016 est de 9 714 €. Néanmoins, la prévision de CVAE pour 2016 est en augmentation, passant de 77 237 € à 87 443 €, ce qui fait que les recettes fiscales 2016 devraient rester stables.

Vu ces données et étant donné le contexte économique et social actuel, M. le Maire proposera au conseil de ne pas augmenter les impôts en 2016.

Dès que les comptes 2015 seront arrêtés, la commission « finances » se réunira pour monter le budget 2016 autour du projet d'aménagement de sécurité de l'avenue de Bretagne.

☞ Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise

Compte-rendu de la réunion du 17 décembre

Le compte-rendu du conseil communautaire a été communiqué à l'ensemble des conseillers

☞ Information

Lotissement de la Huchottière

Les travaux paysagers sont terminés. Reste à réaliser les engazonnements. Un permis de construire a été déposé pour le lot n° 8.

Eclairage public

En attente des informations de CITEOS concernant l'incidence financière de la modification des phases d'éclairage.

Associations

Association en cours de dépôt de statut : « Le Barbillon de France »

Aménagement de sécurité avenue de Bretagne

Les esquisses du projet seront communiquées par IRPL fin janvier.

Gendarmerie

La brigade de Tuffé est définitivement fermée. Sceaux dépend dorénavant des brigades de Connerré et de St Mars la Brière.

Temps d'Activités Périscolaires

M. le Maire présente le bilan financier des TAP pour l'année 2015

Sarthe à Vélo

Un circuit passe par le bourg de Sceaux. Il sera jalonné par le Perche Sarthois.

☞ Questions diverses

Isabelle CANTY intervient pour l'association Love Dance : elle demande un endroit pour ranger le matériel de fitness à la salle des fêtes. Un rangement sous l'estrade est envisagé. A voir la faisabilité.

Régine JACQUEMIN fait le compte-rendu de la dernière réunion de la commission « Finances » communautaire qui a eu lieu à Sceaux.

Suite à la question posée par Jérémie CANTY concernant le coût de consommation électrique à l'heure de l'éclairage public. M. le Maire a questionné CITEOS et est en attente de la réponse.

☞ Agenda du maire et des adjoints

- Lundi 25/01 à 16h30 : Préparation TAP
- Mardi 26/01 à 9h30 : réception espaces verts Huchottière
- Mardi 26/01 à 18h30 : Réunion CCHS à Cherreau
- Mercredi 27/01 à 17h30 : Réunion PS à Dollon
- Jeudi 28/01 à 18h00 : vœux CCHS à Duneau
- Vendredi 29/01 à 16h30 : Commission patrimoine PS
- Vendredi 29/01 à 18h00 Halles Béalet : Présentation malette TAP
- Mercredi 23/01 : Distribution colis alimentaire
- Lundi 22/01 à 17h30 : Réunion commission tourisme PS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Prochaine réunion du conseil municipal

Vendredi 26 février 2016 à 20h30